

**CONSEIL DES SAGES
DE LA
VILLE D'ARLES**

**EXAMEN DE LA FILIERE LAINE
DU
MERINOS D'ARLES**

Décembre 2024

Le Mérinos d'Arles : Examen de la filière laine

Lors de l'Assemblée plénière du Conseil des sages de la ville d'Arles, en décembre 2023, le maire, Monsieur Patrick de Carolis, a émis le souhait que le conseil examine l'état de la filière laine du mérinos d'Arles, les perspectives de ladite filière et le rôle que pourrait jouer la commune dans la valorisation de la laine du mérinos d'Arles. Un groupe de travail inter commissions a été constitué par les membres du conseil suivants : Chantal Bresson, Dieter Erlich, Hélène Faure-Dubois, Gilbert Pascal, Roland Pastor, Jean-Pierre Pinoteau, Michèle Quaix, Amparo Raynaud, Jacqueline Ravel, Bernadette Tempier et Yvette Vely.

Activités du groupe de travail

Durant l'année 2024, les membres du groupe de travail ont participé aux différentes manifestations organisées par le Domaine du Merle et aux journées de la Transhumance. Ils ont, individuellement ou en groupe, rencontré des acteurs de la filière, éleveurs et courtier en laine. Ils ont également visités la manufacture Brun de Vian Tiran à L'Isle-sur-la Sorgue. Enfin ils ont auditionné M. Patrick Fabre, Ingénieur agricole et directeur de la Maison de la transhumance (Saint Martin de Crau).

Le mérinos d'Arles : Quelques repères

Dès le début du XIXème siècle, le Consulat a poursuivi la politique d'importation de moutons mérinos mise en œuvre sous Louis XVI qui avait conduit à la création de la Bergerie royale de Rambouillet. En 1804, des brebis et des béliers de race mérinos ont été importés d'Espagne et servirent à abonder plusieurs bergeries nationales puis impériales dont celles d'Arles. La plupart de ces bergeries n'ont eu qu'une existence éphémère pour des raisons liées aux conditions climatiques et géomorphologiques à l'exception de celle d'Arles. La steppe méditerranéenne caillouteuse et desséchée de la plaine de Crau permettait le développement de ce projet d'élevage d'une race sélectionnée pour ses qualités lainières.

Le croisement avec des béliers mérinos visait l'amélioration de la qualité de la laine produite par les brebis de race arlésienne qui se vendait mal en dehors du marché régional et intéressait peu les industriels lainiers du nord de la France.

Devenue Bergerie royale à la Restauration, la Bergerie d'Arles a été supprimée en 1825 malgré les protestations de la ville et du département, protestations qui se sont poursuivies

jusqu'en 1833¹. La spécialisation lainière commerciale que vise la mérinisation se heurtait aux intérêts des communautés paysannes qui valorisaient les races locales adaptées aux conditions bioclimatiques du pays. Offrant à la fois lait, viande, laine et suif pour les chandelles, ces races locales sont polyfonctionnelles et s'intégraient mieux à un réseau dense de subsistance, indépendant des conditions d'un marché extérieur. Ce souci d'indépendance à l'égard d'un marché extérieur va se retrouver dans la décision de nombre d'éleveurs de mérinos de développer par voie de croisements une filière viande parfois au détriment de la qualité de la laine.

La fixation des caractéristiques du mérinos d'Arles, a été atteinte aux alentours de 1860, ce qui a malheureusement coïncidé avec une première période d'effondrement des cours mondiaux de la laine et le début de l'exode rural. La crise lainière de 1860 a été aggravée, sinon provoquée, par la signature du traité de libre-échange France-Angleterre du 23 janvier 1860 ouvrant le marché français à la concurrence des laines en provenance de l'empire britannique.

La période 1914-1920 est marquée par une nouvelle crise lainière qui affecte les éleveurs de mérinos de la région². En réponse, les éleveurs ont créé, en 1921, le Syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles. Les premières actions visent à la fixation d'un prix de vente minimum de la laine entre autres décisions telle que la demande de création d'un marché aux laines à Arles. Le marché aux laines sera réalisé en 1926 avec la création de la Coopérative du Syndicat des éleveurs qui met en place des entrepôts installés dans différentes villes de la région (Arles-Trinquetaille puis l'ex-chapelle Saint Martin - Saint Martin de Crau - Miramas). La coopérative organise également des ventes aux enchères publiques ouvertes aux acheteurs français et étrangers. En 1923, il a été vendu plus de 123 tonnes de laine brute.

1924 - Apparition de l'appellation « Mérinos d'Arles »

1928 - La sélection de la race a été confiée au Domaine du Merle qui a accueilli de 1955 à 1988 un troupeau pépinière de 150 à 190 béliers qui étaient loués aux éleveurs de la région.

1946 - Création du Flock-Book mérinos d'Arles Standard pour la laine finesse minimum (18 à 19 microns). Elasticité, souplesse et douceur sont mises en valeur.

1993 – Le Syndicat des éleveurs de mérinos d'Arles renaît. Son siège est à Saint Martin de Crau. L'actuel président est Luc Bourgeois, éleveur à Saint Martin de Crau et président de la Fédération départementale ovine.

¹ Pour de plus amples détails voir Aimé Grange et Maurice Amalbert, Le Mérinos d'Arles, Antibes, 1924, pp.15-20 in Patrick Fabre et Guillaume Lebaudy (dir.), Le Mérinos d'Arles – Passion de bergers, Maison de la transhumance ed. Marseille-Saint Martin de Crau, 2010.

² Id, p. 35, De 1850 à 1910, le prix du kilo de laine lavée à fond passe de 8,20 fr. à 3 fr.

2003 - La manufacture Brun de Vian Tiran dépose la marque Mérinos d'Arles Antique^R afin de protéger sa production au travers notamment d'un processus de fabrication de la matière première.

2002 – Le Centre de ramassage de la laine géré par la coopérative « Le Mérinos » à Saint Martin de Crau, ferme définitivement en 2011.

2018 - Création du Collectif pour la Promotion du mérinos d'Arles (CPMA), association loi 1901 partenaire de la maison de la Transhumance, œuvrant particulièrement sur le produit laine du mérinos d'Arles. Ce collectif regroupe d'une vingtaine d'éleveurs, débouchant sur un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) visant l'amélioration de la qualité de la laine et sa valorisation dans les activités de pleine nature.

Les progrès de la mécanisation et l'avènement du synthétique des années 60 ont provoqué une perte de vocation pour cette race de mouton, un temps emblématique en pays d'Arles. Cela a conduit les éleveurs de Crau à rechercher une plus grande rentabilité dans la viande ovine. Le croisement des brebis avec des béliers de races bouchères de type Ile de France a été (et encore) utilisé afin d'améliorer la conformation et la vitesse de croissance des agneaux produits sous signe officiel de qualité.

La Maison de l'élevage-Sud PACA est largement orientée vers la filière viande ovine. Néanmoins, elle a publié une plaquette faisant intitulée « *la laine un produit valorisable* »³ qui « propose un tour d'horizon de différentes initiatives, des motivations et des objectifs des éleveuses et éleveurs, des moyens, des problèmes rencontrés et des solutions mises en place ». Néanmoins, la filière laine est perçue comme secondaire : « Récoltée chaque année lors de la tonte des brebis, la laine est un sous-produit classiquement commercialisé en filière longue. Les éleveurs n'en retirent qu'une faible valorisation économique et n'ont aucun retour quant à son devenir. »⁴

Laines et laine du mérinos d'Arles

La laine du mérinos d'Arles s'inscrit dans un marché mondial des laines à côté d'autres variétés de laines mérinos en provenance notamment d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Sur les 10300 tonnes de toisons de laine produites en France, 690 tonnes proviennent de brebis mérinos (Mérinos d'Arles, Préalpes du Sud et Est à laine mérinos)⁵

Les fluctuations des cours de la laine, l'écroulement du secteur textile européen (et français particulièrement) dans les années 90 ont fortement handicapé l'ensemble du secteur, des éleveurs aux entreprises de confection. Jusqu'en 2015 les cours de la laine étaient très bas ne

³ <https://mrepaca.fr/la-laine-un-produit-valorisable/>

⁴ Idem.

⁵ Chiffres CETI Transformative Textile.

permettant pas de payer le tondeur certaines années. Depuis le marché est reparti à la hausse, les consommateurs se tournent vers des produits naturels et les circuits de vente directe se développent. Les éleveurs, de plus en plus nombreux, montent individuellement ou collectivement des projets de valorisation de la laine qu'ils produisent. Un label, Laine de France, a été créé. Il vise à revaloriser « les filières lainières françaises afin d'augmenter la quantité de laine valorisée localement en multipliant les usages de cette matière première aussi noble que biodégradable » et dont l'utilisation s'étend bien au-delà de l'industrie textile (Voir ANNEXEII).

Si tous les ovins produisent de la laine (et doivent être régulièrement tondus), toutes les laines ne se ressemblent pas et n'ont pas les mêmes caractéristiques. Ce qui caractérise la laine du mérinos d'Arles, c'est sa finesse, proche du cachemire, de 18 à 22 microns (le quart d'un cheveu humain), sa densité et surtout ses qualités au tressage assurant des propriétés de résistance au froid.

Quelques données sur le marché de la laine dans le monde

Selon l'IWTO (Fédération lainière internationale) et les chiffres disponibles les plus récents (2021), environ 2 millions de tonnes de laine brute ont été produites par environ 1,2 milliard de moutons dans le monde, le cheptel ovin ayant augmenté de 37 millions de têtes par rapport à 2020. Selon la FAO, le cheptel ovin en Chine est passé de 163,49 millions en 2019 à 173,01 millions en 2020.

La région Asie-Pacifique domine le marché de la laine avec une production et des exportations élevées. Selon FAOSTAT, l'Australie, la Chine et la Nouvelle-Zélande sont les principaux producteurs de laine. L'Australie est le premier fournisseur mondial de laine et le plus grand pays exportateur de laine au monde, représentant 39 % des exportations mondiales de laine. Selon ITC Trade (Centre de commerce international), en 2020, l'Australie a représenté les exportations les plus élevées d'une valeur de 1 595 millions de dollars US, suivie par la Chine, avec des exportations d'une valeur de 1 543 millions en 2020, contribuant à 36,2 % des exportations totales de laine.

La taille du marché de la laine est estimée à 3,897 milliards USD en 2024 et devrait atteindre 4,561 milliards USD d'ici 2029, avec une croissance de 3,20 % par an au cours de la période de prévision (2024-2029). Avec les progrès technologiques dans l'industrie de la fabrication de la laine, les outils de filage et de tissage se développent rapidement, ce qui entraîne une augmentation des ventes de vêtements à travers le monde.

À long terme, les opportunités de croissance résident principalement auprès des consommateurs du millénaire dont le comportement d'achat, comme la préférence pour la qualité, l'authenticité et la transparence, détermine le marché de la laine.

Diverses mesures ont été proposées par l'IWTO pour assurer la régulation de la qualité et de la traçabilité de la laine en vue de faire monter les prix de la laine, encourageant ainsi la production. Par exemple afin de minimiser l'impact de l'industrie mondiale de la mode sur l'environnement, la New Zealand Merino Company (NZM) et les marques mondiales de vêtements et de chaussures en laine mérinos All Birds, Icebreaker et Smartwool ont annoncé qu'elles travaillaient avec 167 éleveurs de moutons pour créer la première

plateforme de laine régénérative au monde, représentant 2,4 millions d'acres (environ 960 000 ha) en Nouvelle-Zélande.

Source: <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/wool-market>

La laine n'est pas répertoriée comme une production agricole : la production de la laine n'est pas couverte par la Politique Agricole Communautaire (PAC) et ne peut prétendre à des financements communautaires.

La laine de mérinos provient principalement de l'Australie (75 millions de têtes), de l'Afrique du Sud (12 millions), de l'Argentine (8 millions de têtes) , de la Nouvelle-Zélande (3 millions de têtes), de l'Uruguay et de la Chine (46 millions).

Pour donner un ordre de grandeur, le nombre de mérinos d'Arles dans la région Provence Alpes Côte d'Azur est d'environ 300 000 têtes. Dans les Bouches-du-Rhône, on compte 146 éleveurs pour environ 120 500 brebis. Chaque brebis est en mesure de produire environ 2.5 kg de laine brute (laine de suint) par an soit pour le département un potentiel annuel d'environ 315 tonnes de laine brute.

Que devient la laine brute après la tonte ?

Pour parvenir au fil qui sera utilisé dans la confection de vêtements, plusieurs opérations sont nécessaires : la laine brute doit être triée pour en retirer les parties jarreuses et les impuretés, puis lavée, cardée peignée ou filée et teintée. A l'exception du tri et dans une moindre mesure de la filature, toutes ces opérations sont effectuées hors de France, les entreprises industrielles de ce secteur ayant disparus. Les possibilités de lavage en France pour de petits volumes (à un coût élevé) sont disponibles avec des structures existantes sous-utilisées telles que Lavage du Gévaudan (43) et la Filature de Niaux (09). Quelques filatures artisanales (Filature du Valgaudemar (05) et Filature de Niaux) travaillent la laine du mérinos d'Arles.

La transformation de la laine en produit de matière brute pour transformation connaît plusieurs filières :

- Une partie de la production après lavage (circuit long via l'Italie (Biella) principalement, l'Allemagne et en local en France), la filature, le tissage ou tricotage, la laine transformée est utilisée pour des produits finis textiles (vêtements, linge de maison, couettes, oreillers).
- Une autre partie de la production est exportée sous forme de laine de suint en Chine par l'intermédiaire de courtiers.
- Enfin, une filière d'utilisation de la laine pour l'isolation thermique, pour la production d'engrais pour l'agriculture est envisagée lorsque le prix de la laine

brute est top faible. Le stockage est problématique si on veut conserver une qualité et son coût, dans de grands sacs de stockage, est élevé. Enfin, la laine brute qui ne trouverait pas d'acquéreur doit être éliminée industriellement, le coût de l'équarrissage supporté par l'éleveur étant de 150/170 euros la tonne.

La marque « Mérinos d'Arles Antique »

C'est une volonté de valorisation et de commercialisation qui a conduit la manufacture Brun de Vian Tiran, de l'Isle sur la Sorgue, à créer, avec un courtier en laine, la marque « Mérinos d'Arles Antique ». Il s'agit en l'espèce, de retrouver une finesse de laine perdue depuis les années 20 au fil des croisements pour obtenir des bêtes à viande. La marque est déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). Par le choix de cette marque, l'entreprise s'inscrit dans une logique de niche de produits de haute qualité et une tarification qui s'en suit. Un cahier des charges auquel les éleveurs peuvent adhérer prévoit l'achat à un tarif supérieur au prix du marché d'une laine d'une qualité donnée. Actuellement une quinzaine éleveurs participent à cette marque⁶.

UNE EXCLUSIVITÉ BRUN DE VIAN-TIRAN, LE MÉRINOS D'ARLES ANTIQUE®

Brun de Vian-Tiran part à la recherche du Mérinos tel que l'avait voulu Louis XVI, dont le projet, en 1786, était de croiser les Mérinos importés d'Espagne avec des élevages français. Après 7 années de recherches et d'analyses, Pierre Brun, aidé de son ami Claude Gutapfel, négociant en laine, identifie le premier éleveur ayant conservé intacte la race Mérinos. Aujourd'hui, une quinzaine d'éleveurs maîtrise l'élevage des moutons dont la laine porte l'appellation "Mérinos d'Arles Antique®", variété qui fournit la laine la plus fine - son diamètre est inférieur à 20 microns - et la plus douce d'Europe.

Une collection baptisée "Camargue", valorise aujourd'hui cette laine, héritage culturel de l'histoire de France, pure ou associée aux plus beaux mérinos d'autres régions du monde. En outre, d'une finesse exceptionnelle, égale à celle d'un cachemire d'Iran, la laine de Mérinos d'Arles Antique® possède de manière accrue les qualités de chaleur et de confort qui caractérisent la laine et les fibres lainières. Sa frisure exceptionnelle offre un gonflant et un moelleux qui autorisent des articles à la fois légers et chauds. Incontestablement la plus belle laine de France, retrouvée et préservée par Brun de Vian-Tiran... pour vous entourer de bien-être.

⁶ Chiffre communiqué lors de la visite à la manufacture Brun de Vian Tiran. Dans son ouvrage signé avec G. Lebaudy, P. Fabre faisait état d'une vingtaine d'éleveurs, regroupant quelque vingt mille brebis, participant à cette marque.

La marque La Routo® et la qualification Mérinos d'Arles Sélection®

Ces deux marques déposées sont nées d'une initiative de la Maison de la transhumance, le Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles (CPMA) associée à une société spécialisée *DAL GRANDE Naturfasern GmbH* établie à Lörrach (Bade-Wurtemberg) développe une gamme de vêtements de randonnées et de pleine nature, valorisée sous les marques déposées LA ROUTO et MERINOS D'ARLES SELECTION. La société Dal Grande est également un négociant en laines animales. Pour ce qui est du mérinos d'Arles, cette société achète annuellement environ 150 tonnes de laine brute de mérinos d'Arles Sélection®⁷ collectée en Provence Alpes Côte d'Azur mais également dans le Gard et dans la Drome auprès d'une soixantaine d'éleveurs. Elle est ensuite traitée à Biella (Italie) pour les opérations de lavage, cardage, filage et teinture et transformée à Lörrach. Une partie de cette laine est utilisée pour la confection des vêtements et une autre partie est vendue à des entreprises textiles telles que Tricots Saint James, Tuffery et autres maisons de confection.⁸

Le CPMA est labellisée Groupement d'intérêt économique et environnemental par le ministère de l'Agriculture. Il regroupe les éleveurs de mérinos d'Arles sur une base volontaires. Il a pour principaux objectifs l'amélioration de la qualité de la laine, la mise en place d'un cahier des charges pour la production de la laine, de garantir la traçabilité de la laine et de développer une gamme de vêtements de pleine nature en laine de mérinos d'Arles.

Une gamme complète de produits

La gamme de vêtements, sans doute unique en Europe, est aujourd'hui complète. Elle est composée de différents modèles de vestes (avec capuche ou sans, certaines étant réversibles), pulls (certains à coll zippé et réversibles), t-shirts (manches courtes et longues, débardeurs, col zippé ou pas), leggings, chaussettes (modèles tailles haute, moyenne, basse). Cette gamme d'exception, qui comporte de nombreuses innovations technologiques, réussit la performance d'allier la technique et le confort. Elle a été présentée au printemps 2023 lors du Salon International de l'Agriculture de Paris, du Salon du Randonneur de Lyon, du Congrès Fédéral de la FF Randonnée. La gamme est commercialisée sous la marque Transhumance® et la collection La Routo®.

Une filière de proximité à consolider

Pour la confection de la première couche (t-shirts, leggings), de la laine mérinos des Iles Falkland, plus fine que la laine mérinos d'Arles, est importée. La gamme de vêtements est produite dans une filière de proximité et dans un rayon d'environ 600 km entre la France, le Piémont italien et le Bade Wurtemberg (Allemagne). La volonté est de créer des vêtements textiles durables, en maîtrisant toute la chaîne de valeur, depuis l'élevage jusqu'aux produits finis proposés aux consommateurs.

L'objectif est également de mieux faire connaître la laine mérinos d'Arles, produit d'exception à l'origine de la création de la race il y a plus de deux cents ans, très peu valorisée aujourd'hui dans le milieu du textile. Les étapes à venir sont ainsi la mise en œuvre de la traçabilité des produits, la création d'une

⁷ Chiffre communiqué par Michael Dal Grande lors de la Fête de la Transhumance

⁸ Informations communiquées par Michael Dal Grande lors de la Fête de la Transhumance

société commerciale, la mise en place des produits dans les enseignes spécialisées et les magasins de produits de pays, le développement de la vente directe dans les élevages.

Sce: La Roulo®.

Le circuit direct

Les éleveurs, de plus en plus nombreux, montent individuellement ou collectivement des projets de valorisation de la laine qu'ils produisent. Celle-ci, de haute qualité, permet de réaliser des vêtements de deuxième peau pour le sport (vestes, pulls), des accessoires (écharpes, bonnets, chaussettes) ou plus classiquement des laines à tricoter. L'association Collectif pour la promotion du Mérinos d'Arles, créée en 2018, travaille sur la valorisation des produits de la race et plus particulièrement de la laine au travers notamment du développement de vêtements techniques de randonnée et apporte un soutien aux éleveurs notamment pour la tonte et le tri de la laine. Une liste qui n'est probablement pas exhaustive car le mouvement vers un traitement direct de la laine en produit fini est en pleine évolution figure en annexe du présent document.

Vers un renouveau de l'intérêt pour la laine du mérinos d'Arles ?

La déclaration d'une entreprise lainière du Nord de la France Ségard Masurel, est emblématique de ce renouveau d'intérêt pour la laine du mérinos d'Arles.

Ségard Masurel est un acteur de la filière "laine de France".

Jusqu'en 2019, nous étions uniquement exportateurs à destination de l'Europe, l'Asie, la Chine et le Japon. Aujourd'hui, nous accompagnons les éleveurs en France et vous proposons de la laine et du fil Mérinos français.

Vers une valorisation de la filière lainière française

En 2019, suite à notre participation au mondial de la tonte au Dorat, nous nous sommes aperçus que la filière française était en attente de dynamisme et de valorisation de ses laines. Nous nous sommes donc rapprochés, à cette époque, de marques ainsi que d'acteurs de la filière (éleveurs, tondeurs, négociants, tricoteurs, tisseurs) avec lesquels nous pouvions promouvoir la laine française et travailler sur l'amélioration de la qualité.

La qualité de la laine commence dès la tonte par la sensibilisation des éleveurs sur les conditions à mettre en place afin de supprimer au maximum les matières végétales ainsi que les pollutions autres telles que le polypropylène.

Concernant l'étape essentielle du tri, il est le nécessaire d'écarter les parties jarreuses, croteuses afin de conserver, pour la filière peignée, les parties longues.

Le travail est loin d'être abouti ! Nous nous retrouvons toujours face à des pollutions qui entravent notre objectif d'obtenir un ruban peigné propre, à l'instar du résultat que nous obtenons avec nos laines de l'hémisphère sud.

Néanmoins, les derniers résultats sont encourageants et nous motivent à conserver ce cap en proximité avec les éleveurs afin de partager notre expérience.

Au-delà de la déclaration d'intention, la laine du mérinos d'Arles est toujours soumise aux aléas d'un marché mondial. Marché étroit bien que recherché, la laine du mérinos d'Arles est insuffisamment identifiée. Le mérinos d'Arles est un marqueur historique de plus de deux cents ans d'existence dans un territoire dont la géomorphologie a favorisé et favorise encore l'implantation d'élevages depuis plus de vingt siècles avec les bergeries de la Crau et la transhumance vers les vallées alpines.

Le renouveau d'intérêt que connaît cette laine et l'élevage de ces brebis n'est pas seulement dû à un marché plus favorable. La recherche du naturel, les préoccupations écologiques constituent un terreau favorable à ce renouveau. Produite par des brebis élevées dans des conditions d'élevages vertueuses, la transhumance nécessaire à ces brebis contribuant à l'entretien des terres et des prairies d'alpages, la laine du mérinos d'Ales est un produit naturel, sain et confortable.

L'image de la laine du mérinos d'Arles doit être valorisée et protégée. A cet égard, les réflexions autour d'un label ou d'une marque distinctive de son origine devraient être encouragées.

L'action de la ville d'Arles doit s'inscrire dans ce renouveau.

Quelle place occupe le mérinos d'Arles dans la ville d'aujourd'hui au-delà d'une Fête de la transhumance dont l'existence est essentielle pour rappeler l'existence du mérinos d'Arles et de ses éleveurs ? Le temps d'une journée, la ville est envahie par quelques milliers de brebis mérinos d'Arles, à la plus grande joie des petits et des grands ? C'est une occasion de fêter ceux qui transhument, bergers et bêtes, qui prennent soin de ces troupeaux tout au long de l'année et qui produisent laine et viandes. Mais, au lendemain de la fête, ne reste que l'inscription au fronton de la chapelle Saint Martin, témoignant de la présence en ce lieu, au siècle précédent, d'un syndicat d'éleveurs du mérinos d'Arles...

Le mérinos d'Arles est un marqueur historique, 200 ans d'histoire d'Arles. Il est aussi un élément qui s'inscrit dans une tradition millénaire, la transhumance, et qui la maintient vivante. Il produit une laine aux caractéristiques recherchées qui pourrait bénéficier de l'image d'Arles. Enfin, il représente un secteur économique non négligeable, une part importante des 300 000 mérinos de la région Provence Alpes Côte d'Azur étant élevés dans le pays d'Arles.

Arles, ce sont des monuments anciens prestigieux, un classement au patrimoine de l'UNESCO, des activités culturelles Festival de dessin, Rencontres internationales de la photographie, des fondations internationales LUMA LEE UFAN, des musées, des écoles recherchées, MOPA et Ecole nationale de la Photographie, qui participent à l'aura nationale et internationale de la Ville.

C'est aussi, et cela mérite d'être plus connu et reconnu, **le berceau du mérinos qui porte son nom.**

En collaboration avec la communauté de commune qui détient la compétence du développement économique et en lien avec les différents acteurs de la filière, Arles peut activement contribuer à faire connaître le mérinos d'Arles et à faire reconnaître « la laine la plus fine d'Europe » et, dans le cadre de ses compétences, jouer un rôle dans la valorisation de la filière lainière mérinos d'Arles. La mise en place d'une appellation d'origine pour la laine mérinos d'Arles serait un atout important.

Un instrument existe déjà et doit être maintenu et soutenu financièrement, la (ou les) Journée(s) de la Transhumance. Au-delà de l'aspect tradition et ludique, l'événement doit être résolument tourné vers la promotion de tous les aspects (production, transformation et utilisation) de la laine du Mérinos d'Arles.

Cela pourrait se faire :

En renforçant l'aspect « laine » de la Journée de la transhumance. En coopération avec les organisateurs de cette fête laine, organiser ou faciliter une journée d'exposition et de rencontres des partenaires de la filière laine du mérinos d'Arles. La Ville pourrait prendre l'initiative d'inviter le plus largement possible les acteurs de la filière : producteurs, lainières, transformateurs. Le ou les thèmes des rencontres et les invitations pourraient être convenues avec les organisateurs de la fête. Des financements pourraient être trouvés pour appuyer certaines de ces propositions.

Mais également :

En associant systématiquement une ou deux entreprises de produits lainiers à chaque événement arlésien. (Férias, festival ou rencontres, événements sportifs et culturels). A l'instar de ce qui est fait sur la place de la Mairie lors de la fêria pascale, un stand pourrait être réservé à une production utilisant la laine mérinos d'Arles.

En associant les établissements scolaires (classe primaire) à la découverte de ce patrimoine vivant. Par exemple, organiser un concours de dessin inter-écoles présentés lors de la fête de la transhumance. L'intitulé du concours pourrait prendre le *motto* de Saint-Exupéry « Dessine-moi un Mérinos d'Arles ».

En finançant une bourse de recherches (pré ou post-doctorants) sur la production, valorisation, commercialisation laine mérinos d'Arles.

ANNEXES

Annexe I - Quelques adresses

ASSOCIATIONS et Organisations professionnelles

A.T.E.L.I.E.R. Laines d'Europe (Association Européenne de Liaison, d'Innovation, d'Echange et de Recherche) <http://atelierlainesdeurope.eu>
atelier5@orange.fr

MERILAINOS (Association d'éleveurs/euses pour la valorisation et la promotion de la laine Mérinos d'Arles) www.merilainos.fr
[merilainos\[@\]gmail.com](mailto:merilainos[@]gmail.com)

Maison Régionale de l'élevage Sud-PACA mre@mre-paca.fr
Manosque

Maison de la transhumance <https://www.transhumance.org>
Domaine du Merle

CPMA – Collectif pour la promotion du mérinos d'Arles

Négociants en laine

MDG Naturfasern GmbH www.animal-fibres.com
Lörrach
info@animal-fibres.com

SEGARD MASUREL SAS wool@segardmasurel.com
Tourcoing

Transformations de la laine

BIELLA The WOOL COMPANY www.biellathewoolcompany.it
Via Vittorio Veneto 2 13816 Miagliano (Biella)
info@biellathewoolcompany.it

Lavage de laines du Gévaudan www.lavagedugevaudan.fr

Saugues (43)

Lavage et cardage toutes laines y compris mérinos.

Filature de Niaux www.filaturedeniaux.com

Niaux (03)

Toutes opérations : lavage, cardage et filature.

Filature du Valgaudemar www.lainesvalgaudemar.com

Saint Firmin (05)

Filature sur machines anciennes – Travaille le mérinos d'Arles

Soutenue par la région PACA depuis 2021

Filature Fonty <https://fonty.fr/>

Rougnat (23)

Travaille la laine mérinos

Commercialisation et ventes directe de produits en laine mérinos d'Arles

BRUN de VIAN TIRAN <https://www.brundeviantiran.com/fr>

Pour mémoire, huit générations de couvertures à l'Isle sur la Sorgue....

La Routo® www.transhumance.fr

CHANDAM <https://www.chandam.co/>

Confection de chandails en mérinos d'Arles Travaille avec Lavage du Gévaudan et

Filature Fonty

Grasse (06)

Projet Leader - Région PACA

FLOUKA® <https://www.flouka.fr/>

Vente directe de vêtements et laines à tricoter par l'éleveur

Laine lavée par Lavage du Gévaudan et filée par Filature du Valgaudemar

Le Devoluy (05)

ETHIC LAINES www.ethic-laines.com

Vente directe par l'éleveur de fils à tricoter et accessoires
Fait partie de MERILAINOS Trets (13)

Annexe II - LABEL LAINE DE FRANCE

Longtemps mise de côté, la filière lainière française est enfin de retour grâce à de nombreuses initiatives dans le pays et notamment grâce aux actions du collectif Tricolore. Il s'agit d'une association interprofessionnelle qui rassemble de nombreux acteurs de la filière comme des éleveurs ovins, des filatures, des marques, des ateliers, des artisans et manufactures, des entreprises textiles etc.

L'objectif du collectif est de revaloriser les « filières lainières françaises afin d'augmenter la quantité de laine valorisée localement en multipliant les usages de cette matière première aussi noble que biodégradable ». Car aujourd'hui, sur les 5300 tonnes produites dans l'Hexagone, près de 80% de cette laine de France est exportée vers l'Asie pour des prix dérisoires. Cependant, les choses commencent à bouger sur le territoire national.

Le label Laine de France, ou comment valoriser un produit de qualité

La laine de France est un véritable gage de qualité. Malheureusement, depuis une décennie, la laine française n'est plus que l'ombre d'elle-même. Brûlée, massivement exportée et bradée avec une chute des prix au kilos, ceux-ci avoisinant les 10 centimes en 2022 contre 1,30€ en 2012, la laine de France tend à être revalorisée à sa juste valeur. Mais bonne nouvelle, la demande de laine locale produite en France augmente notamment de la part des marques et entreprises textiles.

Dans cette optique, le collectif Tricolore explique qu'il envisage d'ici 2024 d'accroître de 4 à 24 % la part de laine produite et transformée en France ». La laine est une matière noble et son utilisation s'étend bien au-delà de l'industrie textile. Elle s'utilise aussi bien en engrais, qu'en isolant ou encore en éléments décoratifs (rideaux, draps, coussins etc.). Communiquer auprès des éleveurs mais aussi des marques et entreprises textiles sur la polyvalence de la laine de France est essentiel pour inciter à son utilisation et à sa transformation au sein même de nos territoires.

La création du label Laine de France permettra de regrouper tous les acteurs de la filière en France mais aussi de promouvoir la laine française sur le territoire national comme sur la scène internationale. Celui-ci permettra également d'échanger sur les potentiels usages de laine non utilisée par les éleveurs afin de la revaloriser.

Dans l'optique de promouvoir la laine de France, de nombreux éleveurs dans l'ensemble du pays, du Lot et Garonne jusqu'à la Nièvre, proposent déjà des initiatives pour tenter de relancer la filière lainière française.

Des marchés, journées, ou salons en France

En effet, de nombreuses journées, salons ou encore événements sont organisés pour promouvoir les initiatives locales et la laine de France. C'est le cas par exemple de la Journée de la laine à Génolhac organisée par "Objectif Laine" qui aura lieu le 10 août 2024 dans le

Gard. Le but est de mettre en valeur le savoir-faire local avec des stands de vente de produits issus de l'artisanat lainier, des ateliers, des conférences et des démonstrations de tonte. Ces initiatives se retrouvent dans l'ensemble des régions françaises toute l'année.

La création du label Laine de France permettra donc de perpétuer ces nombreuses initiatives et de regrouper tous ces acteurs pour valoriser ce produit de qualité en France.

Site : www.collectifricolor.org

ANNEXE III - Les caractéristiques de la laine dite « Mérinos »

Les moutons de race mérinos ont une laine plus régulière, pas jarreuse. La jarre est un poil épais que l'on peut trouver dans la toison de certaines races. De par sa structure, il ne se tient pas de la même façon. La laine jarreuse est parfois recherchée pour donner un style à certains types de tapis mais est plutôt fuie en ce qui concerne l'habillement.

La laine Mérinos est caractérisée comme étant une laine fine. Dans le commerce, les textiles en mérinos n'excèdent pas 20 microns pour avoir une certaine douceur.

On mesure le diamètre de la fibre de laine en micron (μm). Plus la laine est fine, plus elle sera douce. Dans les pays de l'hémisphère Sud comme l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, les éleveurs sont parvenus à raffiner la tonte au fur et à mesure des années par sélection génétique. Aujourd'hui le cœur de la laine de mérinos produites dans ces pays à une finesse de 15 à 20 μm . On peut même trouver de la laine de 12 μm , plus fine que le cachemire.

Les mérinos français et espagnol ont plutôt des finesses entre 20 et 25 microns. Ces races de mérinos n'ont pas été génétiquement sélectionnées pour la laine car les éleveurs se sont surtout concentrés sur le rendement viande. Les caractéristiques sont restées identiques depuis de nombreuses années, contrairement aux moutons mérinos de l'hémisphère Sud pour lesquels la recherche des plus belles laines a poussé à l'amélioration continue de la génétique.

Les races de Mérinos

En France, il y a plusieurs races mérinos qui ne donnent cependant pas forcément de la laine fine. Les races mérinos de Rambouillet, mérinos d'Arles sont plutôt fines, nous utilisons notamment des mérinos d'Arles dans notre fil en laine de France « Ansois ». La race Est à laine mérinos est moins fine mais plus isolante. Elle peut être utilisée pour de très beaux produits. Nous l'utilisons également chez Segard Masurel dans notre fil « Le Dorat ». Certaines races en France sont dites « mérinisées », issues de croisement de mouton mérinos avec, par exemple, des races plus bouchères. La race Ile de France en est un exemple, que nous utilisons aussi.

Ce qu'il faut retenir de la laine de mérinos

D'un point de vue technique, la laine mérinos vient du mouton de la race mérinos, et par abus de langage c'est devenu aujourd'hui un terme générique et marketing pour parler de laine fine.

Opter pour la laine mérinos est un excellent choix pour concevoir des vêtements portés directement sur la peau, comme les sous-vêtements et sous-couches techniques.

Des études ont d'ailleurs démontré que l'utilisation de vêtement en laine mérinos superfine (entre 15 et 18,5 microns) à même la peau, peut contribuer à améliorer les symptômes de l'eczéma, de la dermatite atopique (source : <https://iwto.org/wellness/>).

La laine, fibre naturellement respirante, est également reconnue pour sa capacité d'absorption de l'humidité (jusqu'à 30% de son poids). Les vêtements en laine ont donc la grande qualité de maintenir un confort optimal pour les personnes qui les portent.

SEGARD MASUREL wool@segardmasurel.com